

ABONNEMENT

Saumur :  
Un an ..... 30 fr.  
Six mois ..... 18  
Trois mois ..... 8

Poste :

Un an ..... 35 fr.  
Six mois ..... 18  
Trois mois ..... 10

On s'abonne :

A SAUMUR,  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste,  
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . 20  
Réclames. — . . . 30  
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbre-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 30 NOVEMBRE

## RESTERA-T-IL ?!

La candidature Ferry est le sujet des conversations des couloirs ; M. Joseph Reinach est venu hier faire une campagne en faveur du député des Vosges ; il combat les arguments de M. Déroulède et déclare qu'une fois élu, son candidat serait le plus correct des Présidents de la République et non pas l'homme de combat que l'on annonce.

Il dit que la France ne veut pas de la période révolutionnaire, annoncée par M. Clémenceau, et sera heureuse d'être gouvernée par un homme d'autorité, républicain sincère.

Dans un autre groupe, M. Henri Rochefort déplore le départ de M. Jules Grévy et trouve que le mieux serait peut-être de le garder.

— J'aime mieux, dit-il, une cuisinière qui me vole qu'un Marchandon qui m'assassine.

D'après une autre version, voici les paroles de M. Rochefort :

— Tout plutôt que Jules Ferry, oui tout, même le « vieux caprelat de l'Élysée que j'ai traité dans la crotte ».

Pour les uns, les chances de M. Floquet sont plus grandes depuis lundi ; pour d'autres, c'est M. Jules Ferry qui gagne du terrain ; mais en général on lui accorde une moyenne de 326 voix à 350 voix au premier tour, ce qui diminuerait singulièrement les forces des deux ou trois autres candidats.

La lutte sera circonscrite au deuxième tour entre le président de la Chambre et le chef de l'opportunisme.

D'autre part, les amis de M. Jules Grévy considèrent maintenant comme très possible son maintien à la présidence de la République, et disent que le prolongement de cet antagonisme violent amènerait le Président à rester pour protéger la Constitution compromise.

Le revirement serait très grand et on attribue à la prévision de ce qui se passe les

atermoiements qui ont fait ajourner à jeudi la lecture du message qui ne sera peut-être plus un message de démission.

Plusieurs députés sont allés à l'Élysée pour supplier (!!!) M. Jules Grévy de rester.

La feuille de M. Wilson publie les lignes suivantes :

« On annonce dans les couloirs de la Chambre que le Président de la République, pressenti par quelques-uns de ses amis sur le point de savoir si dans certains cas particuliers il consentirait à conserver ses fonctions, aurait déclaré qu'il était définitivement résolu à résigner ses pouvoirs jeudi. »

29 novembre, 5 h. 30, soir.

L'opinion que M. Jules Grévy ne donnera pas sa démission gagne de plus en plus du terrain.

A cette heure, on considère le maintien du beau-père de Wilson comme probable.

On dit que, pour se concilier les radicaux, très effrayés par la perspective de l'élection de Ferry, M. Jules Grévy est en train de constituer un ministère Goblet-Boulangère.

Ce ne sont là que des bruits, mais ils indiquent un revirement d'opinion très significatif dans les rangs républicains de la Chambre.

LA CANDIDATURE FERRY

On lit dans l'Autorité :

« M. Déroulède a eu une explication des plus vives avec M. Arène qui a fini par lui dire :

« — Eh ! bien, si vous faites une émeute, nous vous flanquerons des coups de fusil.

» La crainte d'une émeute en cas d'élection de M. Ferry paraît avoir produit un certain effet sur les républicains ; aussi signalait-on, lundi soir, un léger retour à l'idée du maintien de M. Grévy à l'Élysée, chaque candidat à la présidence préférant au fond le *statu quo* à l'avènement de son concurrent.

On parle d'une réunion des directeurs de journaux républicains pour protester publiquement contre la candidature de M. Ferry.

LA CANDIDATURE FLOQUET

On lit dans le Journal des Débats :

« MM. Clémenceau, Pichon et quelques autres députés radicaux se sont rendus hier, dans l'après-midi, chez M. Floquet, pour s'entendre avec lui sur ce qu'il convient de faire en présence de la situation créée par l'existence de deux candidatures à la présidence de la République : celle de M. Floquet lui-même, et celle de M. de Freycinet, sur lesquelles peuvent se partager les voix des radicaux.

» Le président de la Chambre a répondu que son nom appartenait à ses amis politiques ; que ceux-ci avaient le droit soit de poser sa candidature, soit de la retirer à un moment quelconque pour le succès de leur combinaison. Mais il a demandé que, dans un cas comme dans l'autre, la responsabilité restât à ceux qui auraient posé sa candidature ou qui auraient cru devoir la retirer.

» A la suite de cet entretien, il a été convenu que la candidature de M. Floquet resterait posée provisoirement, sous réserve d'examiner ce qu'il conviendrait de faire ultérieurement. »

Les groupes de la droite et de l'union des droites tiendront une nouvelle réunion aujourd'hui. Aucune détermination n'a été prise au sujet du successeur de M. Grévy ; il ne faut donc tenir aucun compte de tous les racontars mis en circulation depuis trois jours sur les décisions ou les intrigues des droites. Tout cela est de pure invention. La liberté d'action de l'opposition conservatrice reste entière.

L'extrême gauche fait circuler une pétition au président du Congrès, en faveur de l'élection au scrutin public du Président de la République. On compte qu'elle sera signée par 250 membres de l'une et l'autre Cham-

bres. Les républicains qui refuseraient leur adhésion seraient notés comme ferrystes. Le procédé est original ; mais il est digne des incapables, des affolés d'un parti aux abois, d'un régime qui sombre sous les discordes intestines et la déconsidération morale et politique.

### L'opinion à Berlin

Le National publie la dépêche suivante de Berlin, 29 novembre :

« L'opinion qui domine ici au sujet de l'élection présidentielle est que ni M. Ferry ni M. de Freycinet ne seront élus. M. Ferry n'aura que les votes de la moitié seulement des opportunistes et quelques voix égarées de la droite. M. de Freycinet aura la majorité des voix des Gauches et l'autre moitié des votes opportunistes. Au premier scrutin, ni l'un ni l'autre ne passera.

» Le second tour de scrutin donnerait la majorité constitutionnelle à M. Sadi-Carnot.

» M. de Bismarck aurait dit hier à l'ambassadeur de Russie que le choix du Président de la République lui importait peu, pourvu qu'il ne fût pas le triomphe de la monarchie. M. de Freycinet et M. Ferry sont également bien vus à la cour. »

M. de Bismarck reste fidèle à sa politique. Il est toujours le grand protecteur de la République française. Ce qui lui plaît, c'est moins tel ou tel homme que le régime lui-même qui annule notre influence extérieure.

La note annonçant que les ministres retirèrent leur démission, sur le demande de M. Grévy, va paraître à l'Officiel.

M. Mazeau ne sera pas remplacé au ministère de la justice ; l'intérim de ce ministère sera donné à M. Fallières.

### LA PRÉSIDENTIE ET LA CONSTITUTION

M. Grévy passait naguère au Palais pour un avocat particulièrement expert en ma-

15 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## MINA KLARZ

PAR A. DESHAYES-DUBUISSON

Première partie

XI

Un jour clair pénètre dans la petite cuisine proprette où circule M<sup>me</sup> Brindes. Tout y luit ; et le ragoût, qui bouillotte doucement dans sa terrine, lance d'odorantes effluves. Rosen voltige comme un petit oiseau sur les pas de la digne femme. La conversation, très animée, roule sur des sujets fort intéressants : les dernières cabrioles de Minet et son premier vol ; le chapeau et la nouvelle robe que Suzanne a promis de faire à la poupée : une robe en soie, à volants !

— Comme ce sera joli, n'est-ce pas, tante ?

— Superbe, ma mignonne ; nous l'emporterons au jardin.

A ce moment, la porte s'ouvrit, et Mina parut, habillée pour sortir ; elle tenait une lettre à la main.

— Je serai de retour dans dix minutes, dit-elle.

— Prenez-vous Rosen ?

— Ce n'est pas la peine pour le peu de temps.

Si M<sup>me</sup> Brindes avait pu deviner ce que contenait

le mince morceau de papier, sur l'adresse duquel on lisait : « M<sup>lle</sup> Dufresny, maîtresse de pension à Douai », elle se fut jetée devant la porte, faisant à la jeune fille une barrière de son corps ; mais elle ne devina rien et la lettre tomba dans le trou noir, grossissant ainsi le tas mystérieux d'ot montent et se répandent, chaque jour, tant de sourires et de larmes.

Les passants allaient à leurs affaires ; chacun s'agitait, se remuait ; nul ne faisait attention à cette jeune fille pâle, s'en revenant par les trottoirs, le cœur brisé.

Au retour, Mina reprit avec calme son travail ordinaire. Tout était paisible, les rouages de la vie fonctionnaient autour d'elle, elle entendait le froissement des assiettes, — tante Marie mettait le couvert, — le rire perlé de Rosen, et pourtant la mort avait de nouveau passé dans cette maison... Tout sombrait : après la patrie, après la famille, c'était l'amour ! Le vide se faisait près d'elle et en elle.

Elle avait mis sur l'adresse : « Pressée », voulant partir vite, ne pas le revoir. Le revoir ! lui parler ! Elle y songea pourtant... Mais, bientôt, elle écarta cette pensée : quelles explications pourraient la satisfaire ? Et — terreur soudaine — était-elle sûre de ne pas éprouver une de ces faiblesses de cœur qui font accepter les compromis honteux ? Non, non, il ne fallait pas s'exposer à

cette épreuve.

— Vous ne mangez pas, Mina ; voyons, convalez-vous que vous êtes souffrante ?

— Vous vous trompez, je vous assure, tante, répondit celle-ci d'une voix sans intonation. La chaleur devient fatigante, voilà tout.

— C'est vrai ; allons passer l'après-midi sous les arbres, nous y trouverons une certaine fraîcheur.

Le soir venu, Rosen couchée, la jeune fille s'assit devant sa table à écrire. S'appuyant au dossier de la chaise, elle resta longtemps silencieuse... Enfin, après avoir regardé l'anneau qui brillait à son doigt, puis la petite boîte disposée pour la recevoir, Mina fit glisser lentement la bague, cacheta le carton et se reposa.

La bougie, projetant sa lueur vacillante sur les meubles qui l'entouraient, en faisait saillir les formes : là, le vieux fauteuil de sa mère ; ici, dans l'ombre, apparaissent le violon, le pupitre, tout près de l'orgue. Hélas ! aucun de ces objets, si chers à son cœur, ne sut lui dire le mot nécessaire, réconfortant ! En face d'elle se trouvaient les deux portraits de M. et de M<sup>me</sup> Klarz. Oh ! que leur fille serait bien auprès d'eux, pensait-elle... l'amour paternel ne ment pas, lui !

Mina commença sa lettre à Jean, disant les choses en peu de mots, avec simplicité et douceur. Sa main ne trembla ni en pliant le papier, ni en

l'adressant à « M. Moser, professeur. » Quand ce fut fini, elle prit les deux objets, la lettre et l'anneau, les déposa dans le secrétaire et revint s'asseoir.

Elle ne versa pas une larme, ne poussa pas un soupir, mais la cerce bleuâtre de ses yeux s'élargit, et sa pâleur devint livide. En se retournant, la glace lui renvoya son image, la jeune fille se considéra quelques instants :

— Jean avait raison, murmura-t-elle, je ressemble à la Loreley.

Elle resta longtemps ainsi : froide, morne, sans pensée.

Par la porte entr'ouverte, on entendait la respiration de l'enfant. Tout à coup celle-ci, agitée par un rêve pénible, appela deux fois : « Mina, Mina ! »

La sœur aînée trassailit ; elle s'approcha du lit : la petite était redevenue paisible.

Mina soupira, et, faisant un violent effort pour secouer l'inertie qui la dominait, se débâilla ; mais le sommeil ne vint point clore ses paupières.

Les deux jours suivants, elle prépara secrètement du linge, des vêtements, et enfin, le troisième jour, se dirigea vers la poste.

— Auriez-vous, dit-elle, une lettre adressée à M<sup>lle</sup> Wilhelmine Klarz ?

L'employé jeta un rapide coup d'œil sur la jeune fille qui recevait sa correspondance poste

tière de procédure. Sur ce point du moins, il semble que l'âge n'ait porté aucune atteinte à la fertilité de son esprit. Il va quitter la Présidence; cela semble inévitable; mais il ne le fera qu'après avoir usé de tous les moyens dilatoires qu'un plaideur expert sait employer pour retarder une condamnation inévitable. Nous n'avons point à prendre de l'honneur de M. Grévy plus de souci qu'il n'en a lui-même. Nous regardons et passons.

Mais les conditions dans lesquelles va s'opérer le changement de Président méritent qu'on s'y arrête. Leurs conséquences vont bien au-delà des personnalités en jeu. Elles atteignent le régime lui-même.

Comment les deux premiers Présidents de notre République furent amenés à quitter le pouvoir, nous l'avons rappelé. Ce fut de leur part un acte volontaire. En se retirant, ils ne touchaient à aucun principe constitutionnel, usant simplement et dans des conditions fort honorables du droit que leur avait conféré la Constitution.

Ce n'est pas volontairement, on le sait, que M. Grévy se retire. Il est chassé, et c'est par les républicains qu'il est itérativement invité à céder la place. Ce n'est certes pas à nous que viendra la pensée de défendre ni l'attitude actuelle, ni la politique antérieure de M. Grévy; mais si, comme on l'assure, le message qu'il prépare reproche à la Chambre de violer la Constitution en obligeant le Président de la République à donner sa démission, nous ne saurions contester que cette argumentation ne manque pas de justesse.

C'est, en effet, en vertu d'une disposition constitutionnelle que le Président de la République est élu pour sept années. La Constitution a dû, naturellement, prévoir le cas où le Président viendrait à décéder ou à donner sa démission, mais elle n'a pas et ne devait pas prévoir que la démission lui serait imposée par la Chambre. Or, c'est bien cette éventualité qui se produit en ce moment.

Certes, une durée de sept années pour le pouvoir présidentiel semble bien insuffisante à tous les hommes qui ont quelque souci de la stabilité et de la solidité du Pouvoir, mais enfin c'est un *minimum* de garantie, c'est, en regard de toutes les autres sources d'autorités, essentiellement mobiles en temps de République, une heureuse exception. Cette exception, on va la faire disparaître en créant un précédent qu'on saura bien rappeler quand il le faudra. Le Président de la République devient et deviendra fatalement de plus en plus une sorte de ministre supérieur, livré à toutes les influences parlementaires et qu'un caprice de la Chambre pourra renverser comme il suffit à renverser un cabinet. Ainsi le gouvernement républicain comptera une instabilité de plus, après tant d'autres: il sera de plus en plus le régime du « provisoire perpétuel ».

Les conséquences d'une telle situation sont si claires qu'il est inutile d'insister. Nous lisons aujourd'hui dans un journal autrichien que « le seul avantage qui puisse résulter du gâchis actuel en France est qu'il profitera, au moins pour quelque temps, au

maintien de la paix en Europe, car nul ne peut songer aujourd'hui à une alliance avec une république où les lois et l'autorité sont foulées aux pieds. » Le langage des journaux russes est analogue.

Il ne nous est malheureusement pas possible de contester la justesse de ces appréciations.

ERNEST BAUDOIN.

## LES BAINS DE BOUE

Certains républicains tirent des scrutins de dimanche dans le Nord et le Pas-de-Calais une conclusion que, pour l'honneur de notre pays, nous ne saurions admettre.

Suivant eux, le succès des républicains démontrerait que la France est restée « indifférente » aux cyniques dénis de probité ou de dignité que les plus hauts comme les plus infimes personnages de la République ont commis ou commettent encore à l'heure où nous écrivons, et que la République sort de la boue « plus glorieuse et plus solide que jamais ».

Les bains de boue, il paraîtrait qu'il n'y a rien de tel pour la santé républicaine!

Sans discuter des goûts et des couleurs en matière d'hygiène, nous tirerons des élections de dimanche une conclusion que nous croyons plus logique et en tous cas plus flatteuse pour notre amour-propre national.

Non! nous n'admettons pas que la France soit restée indifférente aux vols, aux tripotages que nombre de républicains eux-mêmes ont stigmatisés.

Nous ne pensons pas que le spectacle de ce vieillard se cramponnant à son fauteuil, sous les bordées d'injures et d'accusations flétrissantes que lui lancent ses corréligionnaires, pour gagner quelques jours de pouvoirs et un mois d'appointements paraissent aux Français le comble de la dignité.

Nous ne croyons nos compatriotes ni assez sourds ni assez aveugles pour ne pas voir les ruines déjà amoncelées par la République, l'écume qui monte de tous les bas fonds républicains que les pouvoirs désorganisés, déshonorés, sont impuissants à contenir; pour ne pas entendre des menaces qui, de tous les bouges, depuis le bouge Castelnau-Rochefort jusqu'aux sentines anarchistes, sont lancées journellement contre la société tout entière.

La France entend tout cela, voit tout cela, est lasse et écœurée de tout cela, de l'impuissance des uns comme du cynisme ou de la bestialité des autres.

On parle des scrutins partiels? Quel est le côté le plus caractéristique de ces scrutins?

C'est l'abstention.

On compte près de cent mille abstentions dans le Nord. Proportionnellement, le nombre en est plus élevé encore dans le Pas-de-Calais et l'Yonne. C'est que, sans même tenir compte des questions de personnes qui dominent la question générale aux élections partielles et qui deviennent secondaires aux élections générales, sans parler des facilités beaucoup plus grandes que la pression du fonctionnarisme trouve

pour s'exercer dans les scrutins isolés, les campagnes sentent parfaitement que quelques voix de plus ou de moins dans la majorité actuelle ne change pas la situation, ne remédiant à aucun des maux qui nous écrasent. Ce qu'elles attendent, ce qu'elles veulent, ce qu'elles sont sûres de trouver dans les divisions irrémédiables des républicains, dans l'impossibilité gouvernementale où se débat la République, malgré tous ces bains de boue, c'est la dissolution, c'est la consultation générale du pays!

En aucun cas nous ne sommes partisans de l'abstention. Mais dans les circonstances actuelles il nous paraît plus excusable, plus compréhensible qu'on se désintéresse d'un scrutin partiel, quand on sait que le scrutin général est imminent, et ces scrutins partiels n'autorisent personne à accuser la France d'une indifférence qui serait l'abandon de soi-même, la lâcheté, le suicide!

EDOUARD GRIMBLOT.

## L'ORGANISATION RÉVOLUTIONNAIRE

Il ne faut pas que ce qui se passe à l'Elysée et au Parlement nous fasse perdre de vue ce qui se prépare dans la rue. Blanqui professait qu'il faut agiter le peuple avant de s'en servir. Or, dans ce moment, on cherche visiblement à créer une agitation, et ce travail n'est point d'ailleurs limité à Paris. Dimanche, dans une réunion tenue à l'avenue Lowendal, un orateur s'est présenté comme délégué du département du Gard, et a prétendu représenter dix mille socialistes de ce département: « Je suis venu, a-t-il dit, pour voir si, à Paris, vous étiez organisés et pour vous dire que, dans le Midi, cent mille socialistes attendent votre signal. » La veille, à Marseille, une assemblée à laquelle assistaient des « membres des corps élus » et des « républicains militants », a nommé une commission de vigilance et d'action, à l'effet de solliciter le concours des corps élus et de toute la démocratie, afin de prendre toutes les mesures nécessaires pour défendre la République en cas de danger. » En outre, les socialistes de Marseille étaient convoqués dimanche soir pour aviser aux mesures à prendre et on distribuait, aux abords de la caserne Saint-Victor, un appel à l'armée « invitant les soldats à défendre la République et à ne pas tirer sur le peuple, si on le leur commandait. »

Le mouvement n'est pas, comme on voit, limité à Paris, mais il ne s'y ralentit pas non plus. Nous avons déjà cité, à cet égard, des faits significatifs. Nous venons de faire allusion à un incident de la réunion de l'avenue Lowendal. Cette réunion était organisée par les blanquistes. On y a engagé « le peuple » à élever des barricades, et le citoyen Goullé s'est déclaré en mesure d'affirmer que « la ligue des Patriotes fera cause commune avec les socialistes pour empêcher certaine dictature. » — On sait en effet que M. Déroulède a écrit une lettre dans laquelle il déclare que la ligue des Patriotes restera neutre, sauf dans le cas où M. Grévy resterait à l'Elysée, ou y serait remplacé par M.

Ferry. Dans cette même réunion, un orateur a affirmé qu'en avait des fusils plus qu'il n'en fallait et qu'on pouvait compter sur le concours des soldats qui fusilleraient au besoin leurs généraux.

Pendant ce temps, les possibilistes tenaient une réunion à la salle Favié. Là, on a bien recommandé le calme, tout en ajoutant que « le jour où la République serait sérieusement en danger, on saurait agir. »

Avant-hier, l'*Intransigeant* annonçait que la permanence du comité révolutionnaire central se tient tous les soirs, à partir de huit heures et demie, salle Burg, 408, rue du Temple. M. H. Rochefort passe en outre une sorte de revue des forces dont dispose la Révolution. Il fait figurer notamment dans cette énumération le conseil municipal de Paris, le comité révolutionnaire et la ligue des Patriotes. « Tous les moyens seront bons aux républicains », déclare-t-il.

On ne parlait pas, on n'agissait pas autrement à la veille de la Commune.

## Ah! quel malheur d'avoir un gendre

Voici encore une chanson qui a un grand succès à Paris et qui gagne la province:

J'suis un honnêt'père de famille,  
Ma seul'passion c'est l'jeu de billard,  
Un blond barbu, joli gaillard,  
Un'fois m'demand'la main d'ma fille.  
Nini, qui s'desséchait d'attendre  
Un parti, m'dit: Papa, je l'prends.  
Y s'sont mariés, mais c'que j'm'en r'pens!  
Ah! quel malheur d'avoir un gendre.

D'abord, y s'fit donner un poste,  
Grâce auquel il put à propos,  
En s'affranchissant des impôts,  
Ne rien affranchir à la poste.  
Un jour, il voulut s'en défendre,  
A Tours et dans les alentours,  
Mais il en fut pour son discours!  
Ah! quel malheur d'avoir un gendre.

Sous c'nom: Pod'vins et compagnie,  
Mon gendre ouvrit des magasins,  
S'associant à des limousins  
Pour exploiter un fonds d'merc'rie.  
A sa boutique y s'chargeait d'vendre  
Rubans, faveurs... Ah! quel cam'lot!  
Maint'nant, son commerce est dans d'l'eau.  
Ah! quel malheur d'avoir un gendre.

Moi, j' suis pur et bon d'ma personne,  
On m'appell' même papa Clément,  
Mon gendre n'peut en dire autant,  
Maint'nant qu'son nom dans la will'sonne  
Comme un nom qu'on n'peut entendre  
Sans dire: enlevez-le! n'en fait plus!  
J'erois qu'il est fini... comme Paulus.  
Ah! quel malheur d'avoir un gendre.

Ma fill' qu'aim' pas les caffards, elle,  
Et craint qu'y n'nuisent à son mari,  
Pendant qu' mon gendre à son gré vit,  
Sur lui veille et fait sentinelle.  
Que d' tours il fit sans s' laisser prendre!  
L'impudent pour les fair' bravait  
Tout! jusqu'à la plainte du parquet.  
Ah! quel malheur d'avoir un gendre.

Avec lui j'en ai vu de grises!  
Fallait qu' j'emploi à chaque instant  
Mon nom, mon crédit, mon argent,  
A réparer tout's ses sottises.  
Dans ma chaise, à force d'en prendre,  
Avec un sou s'il me laissait,  
J'vous demande c'que mon sou vaudrait.  
Ah! quel malheur d'avoir un gendre.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 29 novembre.  
Le marché est moins animé. On garde une certaine réserve dans l'attente de la réunion du Congrès. Le 3 0/0 cote 81.77; le 4 1/2 0/0, 107.30. L'action du Crédit Foncier se négocie à 1,382. Les diverses obligations gardent un marché très actif. Les titres 1879 et 1880 sont les plus recherchés par suite de la marge de hausse qu'elles offrent encore avant d'avoir atteint le pair.  
La Société Générale est sans changement à 451.25. Il y a peu d'achats à terme, les affaires se traitent au comptant.  
La Banque d'Escompte conserve sa bonne tenue à 457.

Les Dépôts et Comptes courants cotent 600.  
La Foncière-Vie, par une heureuse innovation, accorde à ses assurés 80 0/0 des bénéfices alors que la plupart des autres sociétés ne donnent que 50 0/0. Si l'assuré renonce à la participation, cet avantage est remplacé par une diminution dans le nombre des versements à effectuer.  
La Compagnie Transatlantique est immobile à 522.50. Il n'y a aucun marché sur cette valeur

restante, tout en lui remettant une lettre timbrée de Douai.

C'était une acceptation. Dans son désir impérieux de quitter Lille, Mina émettait de fort modestes prétentions, la directrice, écrasée sous le poids des frais généraux, saisissait l'occasion au vol.

M<sup>me</sup> Lavardin, profitant de ses vacances forcées, continuait ses voyages, à la satisfaction de son ex-maîtresse de musique qui, autrement, eût craint son amicale clairvoyance.

Ce n'était pas sans le retour de fréquentes faiblesses que la pauvre enfant mettait son projet à exécution, bien que son énergie naturelle lui enlevât toute hésitation. Du reste, sa puissance de souffrir semblait épuisée, tant elle consommait la ruine de ses projets d'avenir, quittait ses meilleurs amis, avec un calme effrayant, pour qui l'eût compris. Seulement, ses yeux s'enfonçaient dans leur orbite, une blancheur marbrée donnait à son visage une expression particulière.

— Je vous dis que vous êtes malade, répétait à chaque instant tante Marie, il faut voir le médecin.

La jeune fille affirmait le contraire; alors, son amie hochait la tête.

Enfin, le samedi dans l'après-midi, à l'heure où M<sup>me</sup> Brindes, accompagnée d'oncle Spigle, sortait pour l'achat des provisions de la semaine, l'om-

nibus vint prendre Mina et sa sœur. Les malles furent chargées en un clin d'œil. Rosen, étonnée, se laissa mettre son chapeau et son manteau de voyage. Une agitation fébrile tourmenta la fugitive jusqu'au moment où elle se vit installée dans le chemin de fer; alors, elle se laissa tomber sur le siège... Ah! c'était fini!

Il n'y avait, dans le wagon, qu'une vieille dame qui s'endormit bientôt.

Mina prit l'enfant sur ses genoux:

— Ma chérie, lui dit-elle en l'embrassant, nous allons demeurer quelque part où tu trouveras de petites compagnes pour jouer.

— Et tante Marie?

— Elle ne peut quitter la maison.

— Et la robe que Suzanne m'a promise pour ma poupée?

— Je la ferai moi-même, ma mignonne.

Rosen n'était pas satisfaite, elle n'avait jamais vu sa sœur s'occuper de ses chiffons, mais elle la craignait et ne dit rien.

— Nous reviendrons bientôt, reprit cette dernière en la caressant.

Le jour tombait, elle coucha l'enfant sur les coussins, celle-ci ne tarda pas à s'endormir.

Le train marchait lentement: tout s'assombrissait. Les peupliers profilaient leurs maigres silhouettes sur les parties éclairées par les feux.

N'ayant plus besoin d'agir, Mina commençait

à se sentir un engourdissement douloureux; elle souffrait dans tous les membres, la tête aussi lui faisait très mal. S'efforçant de dominer ce mouvement de fièvre et de ressaisir l'empire de sa volonté qui menaçait de lui échapper, la jeune fille ouvrit la portière et offrit son visage au vent du soir. Ce dernier, bien que léger, la rafraîchit en apaisant le feu qui courait dans ses veines.

— Pardonnez-moi, mes amis, murmura-t-elle, mais il faut l'éloignement pour pouvoir oublier.

Oublier! ce mot la secoua d'un spasme... par bonheur, les larmes vinrent enfin soulager ce pauvre cœur ulcéré. (A suivre.)

## Grand Théâtre d'Angers.

Jeu 1<sup>er</sup> décembre,

Les Pêcheurs de perles, opéra-comique en 3 actes.

Samedi 3 et dimanche 4 décembre,

La Favorite, opéra en 4 actes, musique de Donizetti.

Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 33, PARIS

A. LE VASSEUR & C<sup>o</sup>, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française;

de toutes les Partitions et Publications musicales;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Baux-Fortes, Gravures en Couleur, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois

ÉCOOMPTÉ AU COMPTANT.— ENVOI FRANCO des CATALOGUES

dont les capitalistes se méfient avec raison. On n'a pas encore publié le résultat de l'échange qui est loin, paraît-il, d'avoir donné le résultat qu'on attendait.

L'action de Panama a un peu fléchi à 286.25. La liquidation va certainement acculer les vendeurs à découvert et faire remonter les cours.

Le marché des actions de nos chemins de fer est sans variations. Les obligations sont bien tenues.

## Nouvelles militaires.

Le général Ferron a pris à cœur jusqu'au dernier jour de perpétuer les traditions de favoritisme par lesquelles son prédécesseur a encombré les hauts grades de l'armée de personnalités aussi prétentieuses qu'incapables. L'avancement du général Jung et la nomination du général Blondel avaient excité à juste titre un *tolle* général dans l'armée française. La promotion que vient de faire signer M. Ferron au beau-père de M. Wilson contient un personnage préféré aux généraux Carpentier de Coasigoy et Thévenin, bien que ces derniers soient inscrits en tête du tableau d'avancement établi l'an dernier par la commission supérieure de classement et que le nom du protégé de M. Ferron n'y figure même pas.

Cette préférence est aussi scandaleuse que les actes précités du précédent ministre, sévèrement qualifiés par la presse militaire au mois de janvier dernier. Les hauts grades de l'armée française sont ainsi bourrés de militaires qui ont décroché leurs étoiles en chevauchant sur les ronds de cuir de la rue Saint-Dominique et qui sont beaucoup mieux familiarisés avec la tactique des petits papiers qu'avec les soldats qu'ils conduiraient au feu le cas échéant. Ces choix déplorablement prouvent la nécessité d'interdire à des ministres aussi peu scrupuleux que MM. Ferron et Boulanger de couvrir d'étoiles et de décorations leurs âmes damnées, aux dépens des militaires qui tiennent à s'abstenir de politique et qui font autre figure dans l'estime de leurs subordonnés que les piteux ronds de cuir de la rue Saint-Dominique, improvisés généraux grâce à des services du genre de ceux que M. Wilson ou M. Grévy savent exiger de leurs secrétaires !

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Le Conseil municipal de Saumur se réunira dimanche prochain, à midi, à l'effet d'être les délégués pour les élections sénatoriales de Maine-et-Loire.

M. le capitaine Picard, professeur à l'École de cavalerie de Saumur, vient de recevoir de S. M. le Roi de Roumanie la croix d'officier de l'ordre de la Couronne.

Les ouvrages militaires du capitaine Picard vont être mis entre les mains des élèves des Ecoles militaires de Roumanie, par ordonnance du Roi.

### LE SUBSTITUT DE BAUGÉ-SAUMUR

On lit dans le *Journal de Baugé* :

« Le conseil municipal de Baugé, se faisant l'écho des revendications de l'opinion publique, a pris, au cours de sa session actuelle, une délibération unanime protestant contre tout projet éventuel de suppression du poste de substitut du tribunal de notre ville, et a invité le maire à faire toutes diligences auprès de qui de droit pour mettre un terme à l'état de choses actuel.

La loi de 1883 sur la réforme de la magistrature a, en effet, maintenu à Baugé un substitut ; et cependant, depuis de longs mois, bien qu'aucune raison ne se soit produite de modifier la loi, on a, cédant à des influences locales de la ville et de l'arrondissement de Saumur, trouvé un moyen ingénieux de la réformer.

Au lieu de créer par un simple décret, comme le peut le gouvernement, un poste de substitut à Saumur, si le besoin en a été constaté, on a trouvé plus simple de faire déléguer dans cette ville celui de Baugé pour une période indéterminée, et nous avons pu être témoin de ce spectacle unique de voir à Baugé l'intérim du Parquet fait, en l'absence du procureur, par un substitut d'An-

gers, pendant que le titulaire de Baugé semblait rivié au tribunal de Saumur.

Le conseil municipal, soucieux de défendre les droits du chef-lieu de l'arrondissement, ne s'y est pas mépris ; il a tenu à s'abstenir de toutes considérations sur le service même du Parquet, mais il a compris qu'il ne pouvait se désintéresser de l'amoindrissement occasionné, sans motif plausible et contre le vœu de la loi, à un service important de l'arrondissement.

Nous joindrons nos efforts à ceux de notre municipalité, et nous espérons bien que satisfaction sera promptement donnée à l'opinion publique, qui réclame à Baugé la présence habituelle du substitut. »

### SAUMUR.

Hier, vers 4 heures de l'après-midi, M. de Fontenailles, de la Trochoire, conduisait en coupé son jeune fils, âgé de 7 ans 1/2, à l'institution Saint-Louis. Au coin de la rue Bodin, l'enfant, pour regarder les passants, s'appuya sur la portière qui malheureusement était mal fermée, et il tomba sur le pavé avant même que son père eût pu se douter de l'accident.

La roue de derrière a passé sur les deux cuisses de l'enfant et en a brisé une. Relevé aussitôt, le petit blessé a reçu les premiers soins du docteur Renou, puis il a été conduit à la maison de santé des dames de Sainte-Anne, au Pont-Fouchard.

Ce matin, l'état de l'enfant est aussi satisfaisant que possible. La fracture est simple, et ne donne aucune inquiétude à sa famille.

Un triste accident est arrivé ce matin, quai de Limoges, au chantier de l'hôtel de M. Dupuy Charlemagne.

Un ouvrier de M. Hétreau, charpentier, M. Renou, de Beaufort, était occupé, à une hauteur de six mètres environ, à réparer des échafaudages. Hier, en effet, une énorme pierre, en tombant de la corniche, avait brisé les charpentes qui se trouvaient sur son passage.

Cet homme était monté d'un côté et M. Hétreau fils de l'autre ; au-dessus de leur tête, un madrier peu solide, n'était pas tombé la veille avec la pierre dont nous venons de parler.

Par suite des mouvements de MM. Renou et Hétreau, la charpente entière oscilla et le madrier vint tomber sur le côté de Renou en l'entraînant sur le pavé de la rue du Relais. Sa tête a porté sur la borne qui fait le coin de la rue, et un peu de sang jaillit.

Transporté immédiatement à son domicile, place Saint-Michel, maison Guyomard, Renou reçut les premiers soins de M. le docteur Peton, que M. Hétreau fils était allé chercher en toute hâte à l'hôpital.

M. Peton n'a trouvé aucun membre brisé. La vie de Renou n'est nullement en danger ; la respiration est bonne et la parole, bien que faible, n'a rien d'anormal. Cependant on ne peut répondre de rien, car un vaisseau peut se rompre et une hémorragie intérieure se déclarer.

L'œil gauche seul est un peu sorti de son orbite et est fort injecté de sang. M. Peton a déjà combattu ce mal par l'apposition de sangsues.

Renou est marié sans enfants. Il est âgé de 23 ans.

## Correspondance

Le vent souffle aux réclamations avec beaucoup d'intensité.

Hier, nous recevions deux lettres : l'une, d'un consommateur de gaz qui, dans ses justes réflexions, se faisait l'écho de l'opinion générale ; l'autre, plume très autorisée en matière d'hygiène, se plaignait du mauvais état de la rue d'Alsace.

Nous en avons reçu deux autres. L'une émane d'un habitant de Saumur qui expose ses doléances au sujet de la malpropreté des avenues et abords de la gare de l'Etat. En voici le texte :

Monsieur le Rédacteur,  
Je crois devoir appeler l'attention des autorités sur la pitoyable situation faite aux voyageurs qui fréquentent la gare de Saumur-État.

Depuis la rue de Nantilly jusqu'à la gare, et par l'avenue du Champ-de-Foire, la route est une véritable mare de boue. Et pour peu qu'on ait besoin de traverser la rue de Nantilly, il faut absolument s'embourber jusqu'à la cheville, et cela sans aucune exagération.

Si vous ne voulez pas vous salir ainsi, vous cher-

chez un sentier sur les côtés. Ah ! pardon, ceci vous sera encore bien plus impossible, attendu qu'on a eu la mauvaise idée de les cacher sous des monceaux de raclures.

Comme ce quartier est très peu éclairé, pour ne pas dire point du tout, il faut prendre bravement son parti et patauger sans merci, car tout le monde ne peut pas aller en omnibus, même la nuit.

Ceci ne regarde point la municipalité, mais l'administration des Chemins de fer de l'Etat qui ne veille pas assez à ce que le service de la voie, qui doit entretenir les abords de la gare, fasse le nécessaire pour la commodité des voyageurs.

Nous savons, par ailleurs, que M. Salinié, chef des gares de l'Etat à Saumur, a déjà fait rapport sur rapport pour attirer l'attention de M. l'Inspecteur.

C'est donc à nous de nous plaindre par la voie de la presse et de chercher à obtenir ce à quoi nous avons droit.

Agréer, Monsieur le Rédacteur, etc. X.

Voici la seconde lettre :

A MONSIEUR LE RÉDACTEUR DE L'ECHO SAUMUROIS.

Monsieur le Rédacteur,  
Depuis un certain nombre d'années, à l'époque des foires, on voit s'établir sur le quai de Limoges, à Saumur, un ou plusieurs tirs à la carabine Flobert. Si ces établissements ne faisaient que masquer la vue et priver les habitants du quai d'air et de lumière pendant trois semaines, au moins, je ne me plaindrais pas ; mais ils sont une cause permanente de danger pour les passants et les habitants en question.

Cela tient à ce que le fond de ces tirs, toujours placé du côté des habitations, n'est pas garni, jusqu'au sommet du toit, de plaques métalliques en bon état et destinées à retenir les projectiles. Il résulte de cet état de choses, qu'à chaque foire, les voisins de ces tirs voient les carreaux de leurs fenêtres brisés par les balles qui s'échappent de ces établissements.

Il y a deux jours, une balle provenant du tir placé en face de l'étude de M. Marcombe, huisier, est venue briser un carreau de la fenêtre de l'étude. Je pourrais citer cinq ou six personnes sur le quai, qui, à des foires précédentes, ont vu leurs fenêtres détériorées par des projectiles provenant de ces tirs, au risque d'être blessés elles-mêmes.

Des plaintes à ce sujet ont été portées à la police, ainsi qu'à l'autorité municipale ; mais il n'en a pas été tenu compte. La police a répondu que cela ne la regardait pas, qu'il fallait s'adresser à l'architecte de la ville ; quant à l'autorité municipale, elle n'a rien répondu du tout ; c'était beaucoup plus concis.

En résumé, il y a danger pour la sécurité publique ; et il serait à désirer que nos édiles, toujours si bienveillants pour leurs concitoyens, prissent des mesures pour empêcher qu'il ne se produisît des accidents, qui peuvent être mortels, par le fait de la mauvaise disposition des tirs forains.

Veillez agréer, etc. \*\*\*

### CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Le service d'hiver des chemins de fer de l'Etat commencera jeudi 4<sup>er</sup> décembre.

### ANGERS.

M. Elie Sorin, d'Angers, est nommé bibliothécaire à la Bibliothèque municipale, en remplacement de M. Lemarchand. Il entrera en fonctions le 4<sup>er</sup> janvier prochain.

*Société de Sainte-Cécile.* — Samedi soir, le bal de la société de Sainte-Cécile a eu lieu dans une des salles de l'établissement Bourigault, rue Proust.

Ce bal, ouvert à dix heures précises, ne s'est terminé qu'à cinq heures du matin.

L'orchestre était dirigé par M. Laffage, directeur de l'Harmonie de la Doure.

La fête a été charmante sous tous les rapports.

Dimanche soir, toutes les sociétés d'Angers étaient réunies pour célébrer la fête de la Sainte-Cécile.

A cette occasion, un banquet a eu lieu chez M. Bourigault.

Au dessert, MM. de Romain, président d'honneur, et Cointreau, président de l'Harmonie Angevine, ont successivement pris la parole, ainsi que plusieurs présidents de sociétés.

La soirée s'est terminée par des chansonnettes et des romances qui ont eu un plein succès.

(Ralliement.)

THOUARS. — La semaine dernière, un terrible accident est venu frapper une famille très estimée de Saint-Jean-de-Thouars.

Le jeune Savarit, Auguste, âgé de 16 ans, conduisait, vers 3 heures 1/4, sur la route de Saint-Jean à Saint-Varent, une charrette attelée de deux bœufs. Il était assis sur le bord de sa charrette ; comme une voiture venait derrière lui, au grand trot, il se gara sur le côté droit de la route. La voiture ayant dépassé l'attelage, les bœufs voulurent reprendre le milieu de la route et opérèrent un brusque changement de direction qui fit perdre l'équilibre au jeune conducteur qui tomba sous la roue. Il n'eut pas le temps de se relever et la roue lui passa sur le côté gauche, lui broyant le cœur. M. le docteur Gallot, mandé en toute hâte, ne put que constater le décès.

La mort avait été instantanée. Le jeune homme, excellent travailleur et très estimé, laisse de profonds regrets parmi tous ceux qui l'ont connu.

### LA SAINTE-CÉCILE A POITIERS

Une foule considérable et recueillie s'était rendue dimanche à l'église de Montierneuf pour entendre la messe de Weber, exécutée par la Société Chorale, avec le concours de quelques amateurs de Poitiers.

Cette œuvre, d'une haute difficulté, a été interprétée d'une façon absolument irréprochable.

L'exécution de cette messe fait le plus grand honneur à M. Henri Puisais, qui a remplacé son père dans la direction de la Société Chorale, aux membres de la Société et aux amateurs que leur modestie nous défend de nommer.

### LA SAINT-MARTIN

On lit dans le journal le *Soir* :

« Saint-Martin, patron de la France, est surtout le patron de Tours.

M. Wilson, qui aspirait à être le patron de Tours, a fait une guerre acharnée au grand thaumaturge, il tenait à empêcher l'érection de la grande basilique que les catholiques voulaient élever sur les fondations encore intactes de l'ancienne.

Il a corrompu le plus qu'il a pu cette contrée avec la *Petite France*.

Or, c'est le 11 novembre, fête de Saint-Martin, qu'il a reçu le coup du filigrane. »

A quand l'autre ?

Nous avons l'honneur d'informer MM. les Maîtres d'Hôtels, d'Auberges et Garnis, que des feuilles d'inscription de voyageurs sont à leur disposition à

L'IMPRIMERIE P. GODET

4, place du Marché-Noir, à Saumur.

Ces feuilles sont établies conformément à la loi.

Si vous toussiez, ne prenez que du

ZAN

le meilleur et le plus agréable des *Réglisses*.

Le bâton : 5, 10, 15 et 20 centimes.

Les Pastilles de ZAN

à 30 et 50 centimes la boîte.

En vente chez DOUESNEL — ÉPICERIE CENTRALE — 28 et 30, rue Saint-Jean, Saumur.

Infaillible ! Inoffensif !

ANTI-COQUELUCHE REIGNIER

Saumur : pharmacie CHÉREVERGNE (30, rue de la Tonnelles). Prix : 3 francs.

## Théâtre de Saumur

Direction : JUSTIN NÉE

MARDI 6 décembre 1887,

## LA FAVORITE

Grand opéra en 4 actes,  
paroles de MM. E. Scribe, G. Vaez et A. Royer,  
musique de DONIZETTI.

Avec le concours de M<sup>lle</sup> ROUVIÈRE  
forte chanteuse en représentation, engagée spécialement pour la pièce.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT,  
rue de la Comédie.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M<sup>e</sup> A. REGOIN, avoué, et de M<sup>e</sup> AMANT, notaire à La Flèche.

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION,

Qui aura lieu le Mercredi 30 novembre 1887, à trois heures du soir, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> AMANT, notaire à La Flèche,

**L'Usine de Versailles**  
ET DÉPENDANCES

Située à Saint-Germain-du-Val, près La Flèche;

Comprenant :

- 1<sup>o</sup> Une Maison d'habitation avec jardin anglais, clos de murs;
- 2<sup>o</sup> L'Usine proprement dite, servant à l'exploitation d'une scierie mécanique, d'un moulin à farine et d'une fabrique de manches à balais et de caisses d'emballage;
- 3<sup>o</sup> Tout le Matériel immeuble par destination, notamment une machine à vapeur de la force de 20 chevaux, générateurs, scies, tours, meules, etc., etc.

Mise à prix : 20,000 fr.  
(829) A. REGOIN.

**A LOUER**

DE SUITE

**VASTE MAISON**

Près l'église de Nantilly,

ÉCURIE ET REMISE

S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER DE SUITE**

**APPARTEMENT**

Rue de la Petite-Bilange, 26.

S'y adresser.

**A CÉDER**

La Champignonnière de Munet

Les récoltes à y faire, ainsi que tout le Matériel.

S'adresser à M. LECOINDE, à Munet, commune de Distré.

**A VENDRE**

**GRAINES DE FOIN**

Chez M. BRUNET, marchand de fourrages, en face l'église Saint-Nicolas.

**MANUFACTURE**

DE

**PIANOS et HARMONIUMS**

**LÉPICIER & COLLMANN**

Rue de Montreuil, 119, Paris.

26, RUE DE LA PRÉFECTURE, ANGERS.  
12 Médailles d'or et autres.

Tous les Pianos et Harmoniums LÉPICIER (pouvant être choisis soit à Paris, soit à Angers), ainsi que les pianos ERARD et PLEYEL, sont garantis, livrés franco à Saumur par la Maison LÉPICIER, et accordés gratuitement pendant deux ans.

Demander les catalogues à Paris ou à Angers. Envoi franco. — Tout piano acheté par correspondance, ou ne répondant pas aux garanties données, est repris ou échangé sans aucun frais pour l'acheteur.

M. MONNIER, accordeur, intéressé de la maison Lépicié et Collmann est en ce moment à Saumur.

S'adresser à l'hôtel de Londres.

**CIDRES**

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

**Offres et Demandes**

M. et M<sup>me</sup> JUBY, hôtel du Canard-Rouge, rue du Petit-Versailles, continuent comme par le passé à s'occuper du placement des domestiques des deux sexes. (831)

UN HOMME de la Charente, connaissant parfaitement la distillerie, désire trouver une place pour distiller le vin.  
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un petit garçon.  
S'adresser au bureau du journal.

M. V. COUÉ, photographe, rue d'Orléans, 50, Saumur, demande un jeune homme intelligent pour la photographie.

**Maison RIVERAIN-COLLIN et Fils**

Correspondants spéciaux des Chemins de fer d'Orléans et de l'Etat

BUREAU CENTRAL: rue Dacler, 41, à SAUMUR

**ÉTABLISSEMENT D'UNE GRANDE ENTREPRISE**

**DÉMÉNAGEMENTS**

PAR VOIE DE TERRE ET DE CHEMIN DE FER

**VOITURES CAPITONNÉES**

Construites dans les meilleures conditions pour la conservation des Mobiliers qui seront confiés à cette entreprise.

Saumur, imprimerie de PAUL GODDET.

**EN VENTE**  
**ALMANACH DE MAINE-ET-LOIRE**

(Arrondissement de Saumur)

**P. GODET**

ÉDITEUR, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

Se trouve également aux librairies DÉZÉ, GUILLEMET et GIRARD, à Saumur, et chez M<sup>me</sup> veuve FILLOCHEAU, libraire à Doué-la-Fontaine.

Prix : 10 centimes.

**LE COLLÈGE DE SAUMUR**

PRÉPARE AUX

**ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS**

ET A L'EMPLOI

**D'Élève Mécanicien des Equipages de la Flotte**

L'Atelier d'Ajustage du Collège de Saumur, ouvert le 4<sup>er</sup> Mars 1884 avec Cinq Étaux seulement, contient aujourd'hui Quarante-huit Étaux, Deux Moteurs, Cinq Tours, Deux Machines à Percer, Un Étau-Limeur, Une Machine à Raboter, Une Machine à Fraiser.

**LA SAUMUROISE**

Assurance Mutuelle contre la Mortalité des Chevaux,

Etablie entre les communes de Saumur, Bagneux, Saint-Hilaire-Saint-Florent et Saint-Lambert-des-Levés.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. RICHARD, vétérinaire, 20, rue Saint-Jean, Saumur.

**SANS PALAIS** **DENTS** **NI CROCHETS**  
**Léon A. Fresco**

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 NOVEMBRE 1887.**

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.		Clôture précé.	Dernier cours.	
3 %	81 80	81 80	Est	775	773 75	Obligations.			Gaz parisien	521	521
3 % amortissable	84 75	84 80	Paris-Lyon-Méditerranée	1237 50	1240	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	528	527	Est	390	390 25
3 % (nouveau)	81 30	81 25	Midi	1158 75	1160	1865, 4 %	523	521 50	Midl	397 25	397 35
4 1/2 % (nouveau)	107 25	107 05	Nord	1543 50	1541 25	1869, 3 %	410	409 50	Nord	405 50	406 75
Obligations du Trésor	514	514	Orléans	1297 50	1300	1871, 3 %	394 50	394 75	Orléans	399	400
Banque de France	4360	4350	Ouest	867 50	865	1875, 4 %	514 50	515	Ouest	397 50	398
Société Générale	450	450	Compagnie parisienne du Gaz	1310	1312 50	1876, 4 %	512	516	Paris-Lyon-Méditerranée	396 50	396
Comptoir d'escompte	1028 75	1032 50	Canal de Suez	2005	2008 75	Bons de liquid. Ville de Paris	522	522	Paris-Bourbonnais	393	393 50
Crédit Lyonnais	562 50	560	C. gén. Transatlantique	522 50	523	Obligat. communales 1879	479	477 50	Paris-Lyon-Méditerranée	396 50	396
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1385	1382 50	Russe 5 0/0 1870	99 50	99 30	Obligat. foncières 1879 3 %	475 25	475	Canal de Suez	590	590 75
Crédit mobilier	327 50	332 50				Obligat. foncières 1 33 3 %	385	384 75	Panama 6 0/0	375	370
Canal Intér.-Panama	297 50	283 75									

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

**LIGNE D'ORLÉANS**

ANGERS — SAUMUR — TOURS

SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ								SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.							
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	
Saumur (orl.)	2 03	6 53	8 31	10 27	1 38	4 16	8 34	Saumur (orl.)	7 57	11 54	1 35	3 05	5 42	11 7	
Saumur (état)	6 50	8 31	10 27	1 38	4 16	8 34	Saumur (orl.)	8 10	12 09	3 17	5 54	8 31	12 10		
Nantillyhalte	7 03	8 37	10 44	1 49	4 26	8 43	Saumur (orl.)	8 19	12 18	3 26	6 03	8 31	12 10		
Varr.-Chacé	7 09	8 48	10 52	1 54	4 32	8 49	Vernantes	8 32	12 31	3 39	6 14	8 31	12 10		
Brézé s.-Cyr	7 17	9 02	11 1	2 0	4 40	8 56	Noyant-Méon	8 59	12 59	3 48	6 38	8 31	12 10		
Montreuil (a)	2 31	7 29	9 19	11 15	2 06	4 53	Chât.-d-Loir	10 07	2 14	2 56	5 09	7 45	12 31		
— (dép.)	3 34	7 33	9 23	11 24	2 08	4 59									
Thouars	2 53	8	9 50	11 57	2 27	5 27									
Loudun	8 10	9 59	11 50	2 52	5 52	8 52									
Poitiers	10 33	12 22	14 13	3 07	6 07	9 07									

ANGERS — SAUMUR — TOURS

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON							
STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Saumur	7 46	9 26	4 31	6 11	8 20	12 18	4 55
Port-Boulet	8 56	3 10	6 48	8 30	12 30	5 05	
Bourgueil	9 04	3 23	7	9 04	1 08	7 06	

Certifié par l'imprimeur soussigné.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,  
Hôtel-de-Ville de Saumur